

MISE EN PLACE DU CAUE DU JURA

Octobre 1975 : création du service d'**Assistance architecturale** pour une mission sous l'autorité du Préfet, doté d'un bureau au Ministère de l'Équipement – DDE – mais avec des fonds du Ministère de la Culture.

Le Jura est l'un des 15 départements avec cette mission exploratoire avant que ne soit mis en place le CAUE, mission exercée par Jean-Louis Vernay architecte DPLG d'octobre 1975 à septembre 1978, puis contrat avec le Conseil général en 1979 avec crédits Ministère de la Culture.

- ▶ **1ers Montages audiovisuels – coproduction ASSISTANCE ARCHITECTURALE-DDE :**
Créer et restaurer dans le Jura – 1976
L'urbanisme des villages – 1978

La loi sur l'architecture de janvier 1977 étend le champ de son intervention et institue les CAUE par **le décret de février 1978**.

18 juin 1979 : le CAUE du Jura est constitué par un groupe de travail sous l'égide du Préfet, son siège social est en Préfecture.

10 juillet 1979 : 1^{ère} AG constitutive pour installer le CA, créer le Bureau, rédiger les statuts.

24/07/1979 : déclaration et publication au Journal Officiel du 31/07/1979

Octobre 1979 : mise en place du CAUE du Jura, locaux provisoires 13 rue Lafayette à Lons le Saunier.

Février 1980 : embauche d'une secrétaire à mi-temps, le CAUE devient opérationnel depuis cette date. Locaux

- ▶ **Première exposition – itinérante – du CAUE – 1980 :**
« Habitat ancien – Habitat contemporain : quel patrimoine ? »
- ▶ **Montage audiovisuel – coproduction CAUE-SIDAHJ – 1981 :**
Construire avec le climat

REGION FRANCHE-COMTE

Parallèlement, la Franche-Comté est l'une des 4 régions expérimentant un programme de formation et d'insertion professionnelle pour les architectes, élaboré conjointement par les directions de l'architecture, de la construction et de l'aménagement.